

Honorine conservait une attitude impassible, un visage de statue, et les choses qui se passaient sous ses yeux semblaient n'avoir pour elle aucun intérêt.

Le chef de la sûreté et le commissaire aux délégations ne perdaient pas de vue la jeune fille. Son étrange sang-froid leur causait un étonnement profond.

Bientôt il ne resta plus à examiner dans le cabinet que le petit meuble d'écaïlle rouge. Le juge de paix, nous le savons, avait trouvé à la serrure un trousseau de clés dont il se servit pour ouvrir.

Les scellés furent enlevés et le meuble fouillé. Il contenait des papiers d'affaires et des liasses de correspondances qui furent jointes aux registres pour être étudiées ultérieurement.

Le valet de chambre Philippe, présent à la perquisition, suivit d'un regard triste les recherches des magistrats. Lorsqu'on s'approcha du meuble dont nous venons de parler il tressaillit et s'écria :

— Monsieur le juge de paix, une carafe, un verre et une cuiller d'argent qui se trouvaient sur ce plateau de cristal ont disparu...

— Je le sais, répondit le chef de la sûreté. Ne vous en préoccupez pas.

Honorine avait entendu l'observation de Philippe. Une anxiété poignante lui serra le cœur. Elle pensait :

— Ces hommes ont emporté la carafe et le verre. Est-ce que véritablement un crime aurait été commis ? Mais par qui ? Dans quel but ?

Le commissaire aux délégations vit la jeune fille pâlir. Pour la première fois, depuis le commencement de la perquisition, il constatait une émotion sur son visage de statue.

— Connaissez-vous l'usage que monsieur votre père faisait de cette carafe ? demanda-t-il.

— Mon père, répliqua l'orpheline, avait l'habitude de boire entre ses repas un peu de sirop de grenadine étendu d'eau.

— Vous saviez cela ? fit le chef de la sûreté en s'adressant au valet de chambre.

— Parfaitement, monsieur.

— Qui préparait ce breuvage ?

— M. le comte lui-même, ou mademoiselle.

— Moi, presque toujours, ajouta la jeune fille.

— Où est la bouteille de sirop ?

— Ici, répondit Honorine.

Et elle désignait un placard, dissimulé dans la tenture, à côté du meuble d'écaïlle rouge.

Le chef de la sûreté ouvrit ce placard et y trouva en effet un flacon de sirop aux trois quarts vide. Il le prit et le passa à l'un des agents qui l'accompagnaient.

La perquisition était terminée dans le cabinet de M. de Terrys. On alla successivement de pièce en pièce, et la perquisition ne donna que des résultats absolument nuls. Enfin on arriva dans la chambre de mademoiselle de Terrys. Les coffrets de toute nature, les boîtes à bijoux et à gants furent l'objet d'investigations multipliées, également sans résultat.

— Où est la clef de ce meuble ? demanda le juge de paix en désignant un petit chiffonnier en bois de rose, orné de plaques de porcelaine de Sèvres.

— La voici, monsieur, dit Honorine en tirant de sa poche une clef mignonne ; mais je vous ferai observer que ce meuble contient seulement ma correspondance de jeune fille.

— Nous devons nous en assurer, mademoiselle.

— Faites donc, messieurs.

Dans le premier tiroir se trouvaient, noués avec des rubans bleus un peu fanés, des lettres adressées à mademoiselle de Terrys et portant le timbre de Troyes.

Le chef de la sûreté en ouvrit une. Honorine sentit le rouge lui monter au front et la colère gronder dans son âme ; elle eut la force de se contenir.

— Vous avez été en pension à Troyes, mademoiselle ? reprit le chef de la sûreté.

— Oui, monsieur... Ces lettres sont d'une de mes amies, de beaucoup ma cadette, qui se trouvent encore dans le pensionnat d'où je suis sortie depuis longtemps. Mon amie se nomme Pauline Lambert...

— Quelle est cette demoiselle Renée dont vous parle mademoiselle Lambert en termes singulier ?

— Une pensionnaire toute jeune, arrivée après mon départ et que par conséquent je n'ai pas connue.

Le chef de la sûreté se pencha vers le commissaire aux délégations et lui dit à l'oreille :

— Il s'agit d'une enfant entourée de mystère. Il faudra que le juge d'instruction lise cette correspondance.

Et il enveloppa des lettres dans un journal qu'il ficela soigneusement.

Pendant toute la durée de la perquisition, Honorine ne s'était départie que deux fois de son calme de commande.

— Vous avez terminé, messieurs ? demanda-t-elle.

— Oui, mademoiselle.

— M'est-il permis de vous adresser une question ?

— Sans doute.

— Pouvez-vous m'apprendre maintenant le motif de ce qui, depuis hier, se passe dans cette maison ?

— Ce motif est le crime qui s'est commis ici.

Mademoiselle de Terrys devint livide.

— De quelle nature est ce crime ? demanda-t-elle d'une voix à peine distincte.

— Un empoisonnement commis sur la personne du comte de Terrys.

— Cet empoisonnement est certain ?

— Il est prouvé.

Honorine ne respirait plus.

— Alors vous connaissez l'empoisonneur ? reprit-elle.

— Nous le connaissons...

— Nommez-le...

Malgré le mandat dont il était investi et malgré la conviction faite dans son esprit, le chef de la sûreté hésita pendant une ou deux secondes.

— Parlez donc, monsieur ! reprit la jeune fille. Répondez-moi !...

— Ma réponse sera cruelle...

— Elle sera plus que cruelle, elle sera monstrueuse. Je la devine, mais je veux l'entendre de votre bouche...

L'attitude décidée de mademoiselle de Terrys parut au magistrat le comble de l'impudence et du cynisme. Il n'hésita plus.

— Je suis porteur d'un mandat d'amener qui vous concerne, répliqua-t-il.

Un tremblement nerveux secoua le corps d'Honorine. Une rauque exclamation s'échappa de sa gorge.